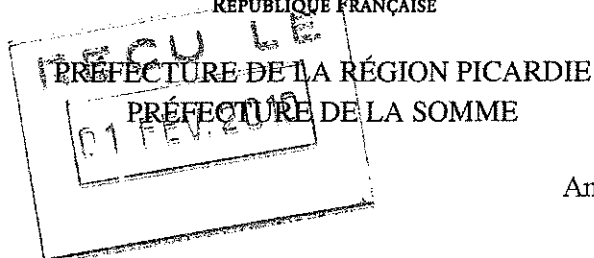




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Amiens, le 28 janvier 2010

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

CESSATION D'ACTIVITÉ

Le préfet de la région Picardie, préfet de la Somme donne acte à la S.A.S. VALEO Embrayages, 5 avenue Roger Dumoulin à AMIENS (80080), de sa déclaration de cessation d'activité pour les lignes de phosphatation relevant de la rubrique 2565 de la nomenclature à hauteur de 20 690 l, pour son site sis sur le territoire de la commune d'AMIENS, zone industrielle Nord.

Les installations de traitement de surface restantes sont réglementées par arrêté préfectoral du 17 octobre 2007 et le volume de traitement autorisé est de 38 690 l réparti comme suit :

Usine France Automobile, Secteur Lock up : machine à laver	6 140 l
Usine France Automobile, Secteur Moyeux : machines à laver	3 180 l
Usine France Automobile, Secteur frictions : machines à laver + phosphatation	18 780 l + 6 300 l
Usine Véhicules industriels, Secteur frictions : machines à laver	1 550 l
Usine Véhicules industriels, Secteur mécanismes : machines à laver	1 650 l
Usine Véhicules industriels, Secteur rénovation : machine de traitement	1 090 l

Pour le Préfet et par délégation,
l'attaché chef de bureau,

Nicolas GRENIER

Copie adressée à :

Mairie le maire d'AMIENS

Direction Départementale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

Inspecteur des installations classées

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Somme

Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours de la Somme

Bureau Interministériel Régional de Défense et de Sécurité Civile

Agence de l'eau Artois Picardie